

# PROGRAMME DE FORMATION POUR PERMIS B96

**OBJECTIFS :** Être capable de conduire en sécurité un ensemble routier qui est inférieur ou égale à 4T250 de PTAC dont le véhicule tracteur relève de la catégorie B tractant une remorque supérieure à 750 kg et inférieure à 3T500 de PTAC.



**PRE-REQUIS :** Être titulaire du permis B en cours de validité.

Avoir 18 ans minimum.

**DUREE :** 7 heures de formation.

## PROGRAMME DE LA FORMATION

<p><b>SÉQUENCE 1 :</b> <b>HORS CIRCULATION</b> <b>(durée : quatre heures)</b></p>	<p>Cette séquence alterne théorie et pratique et a pour objectif l'acquisition de savoirs et de savoir-faire spécifiques indispensables à la prise en charge et à l'utilisation en toute sécurité de ce type d'ensemble.</p> <p>Connaître et comprendre l'utilité de la réglementation concernant :</p> <p>Les poids et masses : le poids à vide (PV), le poids total autorisé en charge (PTAC), le poids total roulant autorisé (PTR), les masses en charge maximales admissibles, le poids réel et la charge utile (CU).</p> <p>Les plaques : plaques d'immatriculation, la plaque d'identification, la plaque de tare.</p> <p>Le freinage des remorques.</p> <p>Les rétroviseurs additionnels : dispositions réglementaires.</p> <p>Les équipements obligatoires de la remorque :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>– feux, éclairage de la plaque d'immatriculation, dispositifs réfléchissant, clignotants ;</li> <li>– équipements obligatoires supplémentaires pour les remorques dont la largeur est supérieure à 1,60 mètre ou à 2,10 mètres ;</li> <li>– le triangle de présignalisation.</li> </ul> <p>Connaître et comprendre l'utilité de la signalisation et des règles de circulation spécifiques à la conduite d'un ensemble :</p> <p>Signalisation spécifique.</p> <p>L'utilisation des voies (notamment pour les ensembles de plus de 7 mètres de long ou de plus de 3,5 tonnes).</p> <p>Le chargement : répartition - arrimage.</p> <p>Connaître et comprendre l'utilité des vérifications à effectuer avant le départ :</p> <p>Vérification de l'état du véhicule tracteur, notamment : niveau des freins, état des suspensions, état du dispositif d'attelage.</p> <p>Vérification de l'état et du bon fonctionnement des feux du véhicule tracteur et de la remorque.</p> <p>Vérification de l'état et de la pression des pneumatiques du véhicule tracteur et de la remorque.</p> <p>Réalisation d'exercices d'attelage-dételage :</p> <p>Connaître et réaliser en sécurité les différentes étapes d'un attelage et d'un dételage (s'assurer, avant le départ, de la bonne réalisation des différentes opérations pour le maintien de la sécurité).</p> <p>Réalisation d'exercices de maniabilité :</p> <p>Réalisations de marche arrière en ligne droite avec arrêt de précision.</p> <p>Réalisations de marche arrière sinueuse entre des portes avec arrêt de précision.</p>
<p><b>SÉQUENCE 2 :</b> <b>CIRCULATION</b> <b>(durée : trois heures)</b></p>	<p>L'objectif de cette séquence est de travailler sur l'adaptation des comportements de conduite du ou des élèves aux particularités de la conduite d'un ensemble et de susciter une prise de conscience des risques qui y sont associés.</p> <p>La séquence de circulation s'effectue avec un maximum de trois élèves dans le véhicule tracteur.</p> <p>Chaque élève effectue cinquante minutes au minimum de conduite. Il bénéficie des explications et des conseils de l'enseignant.</p> <p>L'accent est mis notamment sur :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>– la maîtrise de l'ensemble : masses, gabarit, rapport vitesse-puissance, phénomène d'oscillation latérale ;             <ul style="list-style-type: none"> <li>– les angles morts ;</li> <li>– les changements de direction ;</li> </ul> </li> <li>– la prise en compte des autres usagers (notamment les usagers vulnérables) ;             <ul style="list-style-type: none"> <li>– l'information et la communication avec les autres usagers ;</li> <li>– l'anticipation, les distances de freinage et d'arrêt ;</li> <li>– les trajectoires (virages, voies étroites) ;</li> </ul> </li> <li>– la maîtrise de l'ensemble et le partage de la route notamment dans les situations de croisement et de dépassement.</li> </ul>

## **Modalités de suivi et de validation**

### **Evaluation :**

A l'issue de cette phase de conduite, dix minutes sont consacrées au bilan de la prestation de chaque élève. Ce bilan comprend :

Le ressenti de sa prestation par l'élève ;

Dans le cas d'une formation collective, un échange avec les autres élèves sur ce qu'ils ont perçu de la prestation ;

Un bilan de la prestation, réalisé par l'enseignant de la conduite, accompagné de conseils en lien avec la conduite de ce type d'ensemble.

### **Suivi et Validation :**

Chaque participant signera par demi-journée une feuille d'émargement, également signée par le formateur.

Il n'y a pas d'examen à passer à la fin de la formation. Vous recevez une attestation de suivi.

Obtention du permis de conduire catégorie BE restriction B96 sur votre permis de conduire.

**Attention : l'attestation seule ne permet pas de conduire un véhicule relevant de la catégorie BE restreint B96.**

### **Méthodes mobilisées :**

Formation en présentiel. Méthodes actives adaptées à la formation des adultes en alternant théorie et pratique.

### **Nos Moyens Matériels et Pédagogiques :**

#### **Notre équipe pédagogique :**

Les moniteurs de L'école de conduite CUSSAC FORMATIONS sont titulaires du BEPECASER (Brevet pour l'Exercice de la Profession d'Enseignants de la conduite automobile et de la sécurité routière) ou d Titre Pro ECSR.

### **Equipements :**

- 5 salles de cours équipées PC + DVD, vidéoprojecteurs, schéma mécanique et thématique du code ;
- Cours en présentiel avec nos formateurs ;
- 1 piste privée située à la gare de Coren environ 7 kms et environ 8min de trajet ;
- 3 pistes d'évolutions situées à 2kms (4min de trajet) ;
- 208 Peugeot et remorque Van BARBOT.

**Délai d'accès à la formation** : selon nos plannings, pour débiter votre formation nous avons un délai d'environ 15 jours.

**Accessibilité aux personnes en situation d'handicap**: sous réserve d'étude de dossier.

**Tarifs**: à partir de 350€.

REF : CF/PROG.B96 MISE A JOUR LE 19/03/2026.

12 rue du DR LIONNET, 15 100 SAINT-FLOUR – Tél. 04 71 60 15 08

autoecole-cussac@orange.fr

CUSSAC Formations Sarl au capital de 72 000€ RCS AURILLAC 752 353 276 / SIRET 752 353 276 00013

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 83 15 02994 15 auprès du Préfet de Région Auvergne Rhône Alpes

TVA FR14752353276 - APE 8553Z

Agrément Préfectoral E 22 015 00030 Saint-Flour - E 22 015 00020 Massiac-E 22 015 00040 Murat – E 24 043 00010 Cohade